

Avis voté à la séance plénière du 13 novembre 2019

Travail, emploi et mobilités

Déclaration du groupe Outre-mer

Des chiliens se révoltent contre l'augmentation du prix du métro, les équatoriens, les gilets jaunes s'insurgent contre les prix du carburant, et nous avons toujours en mémoire les grandes manifestations sociales dans les Outre-mer suite à l'augmentation du prix du carburant.

Ainsi, l'histoire nous enseigne que c'est l'augmentation du prix des transports qui déclenchent des vagues de contestation en sommeil.

Comme le rappelle le projet d'avis, les déplacements professionnels, notamment entre domicile et lieu de travail, représentent la part importante des déplacements quotidiens. Emploi et mobilité sont donc deux faces d'une même pièce.

Nous ne pouvons pas demeurer dans cet intenable où la précarité est un obstacle de la transition écologique.

Dans les territoires ultra marins, enclavés dans cet archaïsme économique et social qui a seulement limité les pollutions industrielles, c'est le modèle du tout voiture qui prévaut et sans perspective de changement immédiat.

Les transports publics sont peu nombreux, la pratique de la marche ou du vélo quasi impossible dans l'organisation actuelle du temps de travail et le covoiturage quasi inexistant.

Alors que les grands bassins d'emploi concentrent les activités, l'habitat est quant à lui le plus souvent dispersé. Dans ce contexte du marché du travail, sous très forte tension - plus de 20 % de chômeurs - et en l'absence d'alternative au véhicule individuel, avoir une voiture devient une condition sine qua non pour obtenir un emploi dans les outre-mer.

Le manque de moyens de transport alternatif constitue donc une peine supplémentaire pour de nombreux travailleurs ultramarins. Les déplacements quotidiens représentent une dépense contrainte, qui grève le budget des foyers ultra marins, qui pâtissent déjà d'un contexte de vie chère. En Guadeloupe, en 2011, les dépenses en transport représentaient 23 % du budget des ménages.

Ainsi, bien que les contraintes soient nombreuses, et les investissements coûteux, le groupe de l'Outre-mer se joint aux préconisations de ce projet d'avis ; il est urgent d'apporter des réponses concrètes et immédiates et de renforcer les investissements de l'État et des collectivités dans des infrastructures de transports publics propres et durables qui soient adaptées aux spécificités de nos outre-mer.

Enfin, il est important de rappeler que la mobilité extraterritoriale est l'une des réponses ultra marines face au chômage de masse. Dès lors il est donc nécessaire d'assurer avec les moyens appropriés l'accès à cette forme de continuité territoriale.

Le groupe de l'Outre-mer votera ce projet d'avis qui est d'une grande rigueur rédactionnelle et annonce des préconisations se situant clairement sur une base profondément sociale et humaniste.